

Bistrot pédagogique

du jeudi 4 novembre 2010

UNSS : ACTUALITÉS ET MODE D'EMPLOI

Comment dynamiser son A.S. cette année ?

Laurent Petrynka

Directeur national de l'UNSS

Note : afin de garder l'aspect vivant de cette intervention, nous en avons conservé le style « parlé ». (R. Nakas et S. Sapin)

Je vous propose de décomposer mon intervention en deux temps :

- un diagnostic, après 8 mois de fonction ;
- la circulaire du 2 septembre 2010, et les enjeux pour l'avenir.

Diagnostic

Trois points :

1) La dimension humaine, avec une culture et une histoire

L'UNSS est une structure qui va de l'élève au Ministre.

1.000.000 d'élèves et 35.000 profs d'EPS s'y investissent, ce qui fait d'ailleurs des envieux – par exemple les profs de Français qui se verraient bien avoir trois heures de théâtre dans leur service.

Il faut y ajouter 9.500 chefs d'établissement, plus ou moins investis, mais néanmoins Présidents d'AS, 2.000 coordonnateurs de district, rémunérés, qui éprouvent plus ou moins de difficultés selon les Rectorats.

Enfin, le dernier étage de la fusée : 183 cadres UNSS détachés, répartis sur tout le territoire, 135 personnels de droit privé (secrétaire, etc.), et les IA, les Recteurs, le Ministre.

Tout ceci est atypique par rapport aux autres organisations sportives.

L'UNSS est ainsi une structure assez énorme, notamment dans les actions, et riche de personnes qui ne comptent pas leur temps.

La Direction nationale compte 10 directeurs.

**« L'UNSS est une structure assez énorme :
1.000.000 d'élèves,
35.000 profs d'EPS,
9.500 chefs d'établissement,
2.000 coordonnateurs de district,
183 cadres UNSS,
135 personnels de droit privé,
et les IA, les Recteurs, le Ministre. »**

2) La dimension administrative, avec une vie de fédération (Assemblée générale et Conseil d'administration)

L'UNSS a un budget de 30 millions d'euros qui se répartit ainsi : 16 millions pour les salaires, 1 million par le Ministère du sport – en fonction de nos licenciés –, 2,5 millions par l'Éducation nationale, pour le fonctionnement, et 10 millions par les licences – soit une moyenne de 10 euros par licence.

Cet argent représente de grandes responsabilités.

Nos dépenses : les salaires et les actions (régionales et départementales).

« L'UNSS a un budget de 30 millions d'euros. »

3) La dimension de la modernité, notamment au niveau du site Internet

En tant qu'enseignant, j'ai vécu le minitel ! Aujourd'hui, tout est géré par des logiciels, et cela marque des progrès importants. Cette modernité est essentielle, car on est dans un système concurrentiel. Les enfants qui ne sont pas sur notre site sont ailleurs, et en général ils se créent eux-mêmes leur propre outil (*Facebook*, etc.).

Ces trois points sont évidemment l'héritage de toute une équipe, et notamment de l'ancien Directeur Jean-Louis Goujon.

La circulaire du 2 septembre 2010

Sur le sport scolaire, les derniers textes dataient de 2002. Il s'agissait de textes plutôt politiques, issus des rapports de l'Inspection générale qui réaffirmaient la place du sport scolaire.

Donc des textes plutôt légitimes, politiques et administratifs, mais pas pédagogiques. On ne disait pas ce qu'on attendait du point de vue des contenus du sport scolaire.

2010 marque une rupture. On réaffirme l'importance des rôles et des responsabilités de chacun (chefs d'établissement, etc.), mais on donne également des lignes pédagogiques assez fortes, avec des options données par le Ministre. C'est donc un texte assez « offensif », car il vise au développement et affirme des choix pédagogiques – même si l'UNSS l'a toujours fait en interne. On y retrouve des éléments qui nous demandent d'aller sur des publics ciblés : les filles, les élèves en situation de handicap, les élèves issus des établissements CLAIR, RAR, donc des élèves avec des besoins prioritaires en général. On nous demande aussi d'aller sur des thématiques : la santé, le développement durable, les relations internationales *via* le sport scolaire. Que ce soit les publics visés ou les thématiques, on est donc sur des orientations avec des prises de position. C'est pourquoi, ce texte est plutôt une rupture avec le passé.

Sur le texte actuel, l'UNSS a été consultée. Ce texte est une volonté politique du Ministre (c'est la DGESCO qui est chargée de le produire). L'UNSS a eu une large part dans la genèse et la consultation. L'Inspection générale est également un interlocuteur important.

**« Circulaire du 2 septembre 2010 :
on nous demande
d'aller sur des publics à besoins
prioritaires (filles, handicaps,
établissements CLAIR),
mais aussi sur des thématiques (santé,
développement durable, relations
internationales).**

**Ce texte est plutôt
une rupture avec le passé. »**

Cette circulaire est un point d'appui, avec des sujets de discussion comme le doublement des effectifs pour 2013... Sur les aspects plus pédagogiques, la prise en compte des publics par exemple, l'UNSS s'est toujours engagée, sur tout le territoire, sur le sport pour tous et de la même manière, malgré les diversités locales....

Dans la circulaire, on perçoit quand même des demandes différentes. Le sport pour tous, c'est bien. Mais il s'agit quand même d'adopter les politiques éducatives du moment. Pour l'UNSS, cela fait des changements, notamment dans notre culture. Par exemple, nos directeurs nous disent : « Nous, on organise la même chose pour tout le monde, alors pourquoi des internats d'excellence ? ». Donc, victimes de notre succès, on nous demande d'aller plus loin et de coller à ces orientations politiques. Cela demande bien évidemment du temps et des convictions. À titre d'exemple, on a demandé à nos collègues des championnats de France de respecter la notion de développement durable. Qui peut le contester ? Aujourd'hui, c'est dans la circulaire. Cela paraît inimaginable actuellement que sur ces manifestations sportives, on jette des gobelets en plastique par terre... Sur le handicap, on a désormais quelques événements. Mais sur le territoire Français, c'est encore peu développé, notamment dans les AS. Les élèves sont de plus en plus à l'École ; il n'y a pas de raison qu'ils ne soient pas de plus en plus à l'AS. Tous ces sujets nous demandent, malgré les difficultés, des évolutions et de la conviction. Pas de la conviction pédagogique, car aujourd'hui aucun prof ne conteste l'intégration des filles, la prise en compte du handicap, etc. Ce sont des thèmes tellement évidents. Par contre, cela nous amène à changer certains paramètres. D'autant que le programme de l'UNSS est déjà écrit pour 2008-2012.

On est donc sur une année de transition, avec l'arrivée d'une nouvelle circulaire et des thèmes déjà bien ancrés, notamment dans certaines académies.

Nous sommes dans une année d'expérimentation où l'on devra tirer des conclusions pour élaborer le programme 2012-2016. On fera en sorte qu'il y ait beaucoup de remontées du terrain pour élaborer ce programme.

Finalement, cette circulaire nous servira de point d'appui pour l'élaboration de ce programme.

« Nous sommes dans une année d'expérimentation où l'on devra tirer des conclusions pour élaborer le programme 2012-2016.

On fera en sorte qu'il y ait Beaucoup de remontées du terrain pour élaborer ce programme. »

Deux points ont retenu l'attention dans cette circulaire.

1) Le doublement du nombre de licenciés – qui a été interprété comme le doublement du nombre de licenciés, établissement par établissement

Aujourd'hui, on a un élève sur cinq qui est licencié (taux national). Par exemple, le collège Charcot, à Fresnes, compte 68% de licenciés.

On sait comment ça marche, pour dynamiser son AS : avoir une offre de formation intéressante pour les élèves (qui sort de football, volley...) et avoir des personnels qui « se bougent » et qui vont recruter leurs élèves.

Donc, en soit, il ne serait pas impossible de passer de 20 à 40%. Par contre, évidemment, on ne va pas les doubler dans les endroits où ça va (plus de 40%).

Mais il y a des endroits où l'on peut mieux faire et où l'on doit mieux faire, notamment dans les établissements qui ont des marges de manœuvre possibles.

Un des moyens, c'est l'observatoire sur les AS en difficulté. Il nous permet de savoir pourquoi ça ne marche pas.

À chaque fois qu'il y a un observatoire, les établissements en difficulté redémarrent.

On a aussi la question de l'horaire. Les élèves sont en général à l'AS le mercredi après-midi, mais aussi, et de plus en plus, dans le temps du midi.

Il y a des établissements, notamment les LP, qui ont cours sur ces créneaux horaires.

La circulaire nous permet de réaffirmer qu'il faut libérer le mercredi après-midi. Dans le rectorat de Nancy-Metz, un courrier a été adressé à tous les chefs d'établissement pour le rappeler. Il faut donc licencier tous les élèves, quelque soit l'horaire, mais privilégier le mercredi où les compétitions ont lieu.

« On sait comment ça marche, pour dynamiser son AS : avoir une offre de formation intéressante pour les élèves (qui sort de football, volley...) et avoir des personnels qui "se bougent" et qui vont recruter leurs élèves. »

2) La journée du sport scolaire

Cette journée a eu du mal à se faire connaître. Encore aujourd'hui, des collègues n'ont pas connaissance de son existence. On passe donc du temps à diffuser et à la faire connaître.

En soi, c'est vraiment une bonne chose qu'une journée comme celle-ci existe.

Après, on a une grosse difficulté – et la DGESCO va retravailler avec nous là-dessus –, c'est qu'il a manqué un contenu. Certains profs l'ont inventé, mais il est vrai qu'on aurait pu demander plus de contenus.

De là, il faudrait savoir s'il faut étiqueter cette journée comme « lutte contre les discriminations », ou présenter un contenu sur la santé, ou bien laisser l'initiative aux établissements.... Nous, on avait été questionnés sur le fait de mettre cette journée au début ou à la fin de l'année – donc soit sur une formule « Fête de l'AS », avec récompenses en fin d'année, soit une journée « Portes ouvertes », au début. C'est une journée où l'on arrive à faire des adhérents. D'ailleurs, dans les communes, les clubs font ce type de journée très rapidement, ce qui leur permet d'avoir des licenciés... qui préfèrent dès lors le club à l'AS.

Questions / Réponses

● **On s'interroge dans notre équipe sur la concurrence entre l'association sportive et l'accompagnement éducatif. Qu'en pensez-vous ?**

➤ Le problème de l'accompagnement éducatif est complexe.

L'idée politique de départ, c'est qu'il y a beaucoup d'élèves en difficultés, beaucoup d'élèves qui sortent du système éducatif sans qualification. Le but, c'est donc de donner plus de moyens à ces élèves.

Les familles aisées payent des cours à leurs enfants. Il s'agit donc, pour le pouvoir politique, de s'occuper de ceux dont les familles n'ont pas les moyens, et d'aller dans le secteur des études (aide aux devoirs...). Puis vient l'idée d'y mettre du sport ou de l'EPS.

Dans l'idée de départ, faire faire davantage de sport ou d'éducation physique me paraît être une bonne idée, notamment pour les élèves qui ont des problèmes moteurs, qui ne savent pas nager...

Après, la difficulté, c'est qu'il y a des positions assez dures sur l'aspect concurrentiel de l'accompagnement éducatif. Il y a ceux qui étaient contre d'un point de vue idéologique, notamment sur la question des heures supplémentaires (sur l'Académie de Créteil, c'était 11 millions d'euros). Autant en interne, on peut comprendre qu'ouvrir ces créneaux après 16h00, c'est faire entrer les clubs. Autant en externe, en dehors de la sphère EPS, ce discours est inaudible, pour les IA, les responsables administratifs....

On pourrait se poser les mêmes questionnements avec les dispositifs tels que « cours le matin / sport l'après-midi ».

Il y a l'autonomie des établissements. Rien n'oblige un établissement à accepter de mettre en place un partenariat avec le club local. C'est donc les établissements qui décident.

Pour nous, à l'UNSS, l'accompagnement éducatif est un plus.

Le CNDS – qui apporte beaucoup d'argent pour le développement du sport – verse 1,5 millions d'euros pour l'accompagnement éducatif et l'UNSS, sur une enveloppe de 15 millions.

L'EPS prend 10% sur ce fonds, et ça rend mécontentes les fédérations sportives.

« Pour nous, à l'UNSS, l'accompagnement éducatif est un plus. »

● ***J'ai le sentiment que sur Paris, de plus en plus d'élèves se détournent de l'aspect compétitif pour aller vers une pratique de loisir. Est-ce une réalité ?***

➤ Je pense que dans nos prochains programmes, cette donnée sera plus importante. Ce n'est pas qu'une réalité Parisienne. Les élèves changent, ils zappent, ils s'orientent en fonction de leurs affinités. C'est de plus en plus fréquent, et il faut que nous fassions des propositions en conséquence. Par contre, il faut absolument que ces élèves-là soient licenciés, ce qui n'est pas le cas dans tous les établissements.

En lycée, on a du succès avec nos journées promotions où les élèves partent faire une sortie.

● ***Beaucoup de parents ne connaissent pas l'association sportive, notamment comme alternative aux clubs sportifs. Est-ce dû à un manque de publicité, à une incompréhension de leur part ?***

➤ À mon avis, nous avons un déficit de communication, tant au niveau national qu'au niveau local, avec les sites Internet des établissements.

Je vais vous raconter une anecdote.

J'ai rencontré le rédacteur en chef de l'Équipe, une personne qui n'est pas intéressée par le sport pour les enfants. Il m'a dit que lui et moi avions une image « ringarde ». Pourquoi ?

Parce que ses clients sont les plus de 40 ans et les retraités. Ce journal est moins orienté vers les jeunes. Et il me dit que dès qu'il fait des articles innovants, il a des critiques.

On doit donc s'approprier cela. Par exemple, les régionaux ont des bons contacts avec la presse locale qui relaie nos informations (cross....). Mais au niveau national, c'est plus compliqué. Il faut donc du temps,

du travail, et investir les nouveaux outils de communication. Il est vrai qu'on a beaucoup d'efforts à faire.

Par contre, quand les parents nous connaissent, ils ont confiance en nous. On a plutôt une bonne image auprès d'eux. Nous sommes certainement l'association la plus diplômée de France. Notre niveau de compétences est reconnu. Mais il est vrai qu'on a un déficit d'image ; on part de tellement loin....

D'ailleurs à ce propos, la vidéo va être un outil qu'on va davantage utiliser.

« À mon avis, nous avons un déficit de communication, tant au niveau national qu'au niveau local, avec les sites Internet des établissements. »

● ***Dans mon établissement, j'ai des collègues qui veulent venir pratiquer avec nous. Avons-nous le droit ? Comment procéder ?***

➤ Il y a une catégorie Juniors/Séniors. Vous pouvez donc les licencier et les accepter aux entraînements. Je vous encourage dans cette voie.

Nous sommes la seule association qui ne licencie pas ses cadres (présidents, animateurs....). On réfléchit donc à licencier les personnels gratuitement, de façon à ce que tout le monde ait une licence.

● ***J'ai une question sur la réalité du terrain. Entre le manque d'installations sportives, les horaires difficiles qui sont à notre disposition, le poids des clubs sportifs, c'est difficile de faire vivre une AS...***

➤ C'est vrai que ce sont les stratégies d'établissement,, impulsées par les Présidents d'AS, qui influent sur la vie des AS.

C'est difficile pour tout le monde, les communes, les collectivités territoriales....

Certains établissements mutualisent les équipements, des enseignants « se bougent »... Certains IPR aussi !!

Concernant les horaires, il n'existe aucun texte nous interdisant de faire l'AS entre midi et quatorze heures, fort heureusement ! C'est une décision du CA.

● ***J'ai le sentiment que le sport scolaire souffre d'un problème d'identité, coincé entre l'EPS, tous les dispositifs scolaires (accompagnement éducatif, etc.) et le sport fédéral qui prend de plus en plus de place...***

➤ Certains nous disent que le sport scolaire se « pédagogise », et d'autres nous disent qu'il devient trop sportif. À mon avis, l'une des identités qui nous permet de mieux vivre, c'est l'identité de l'Éducation nationale, au niveau de ses valeurs. Le sport – tout du moins celui qu'on en voit à la télévision – part un peu en déliquescence. Prenez l'exemple du football !

Le sport vit des licences et des droits de télévision. Il ne dépend pas de l'État, ce qui est différent pour nous.

Nous ne sommes pas en concurrence avec les fédérations. Si des élèves qui sont à l'AS finissent en club, c'est très bien.

« Nous ne sommes pas en concurrence avec les fédérations. Si des élèves qui sont à l'AS finissent en club, c'est très bien. »

● ***À votre niveau, de quels moyens disposez-vous auprès des collectivités locales, sur la question des installations sportives, pour favoriser la pratique du sport scolaire ?***

Avec les collectivités locales, les installations ne sont pas l'unique problème... Il y a aussi le financement. Au niveau national, mon impact serait très modeste. Je ne pourrai avoir de contact qu'avec les élus, les maires par exemple. Il faut se battre, c'est vrai.

● ***Il y a des établissements qui licencient les élèves pour une seule action, d'autres sur***

plusieurs événements. C'est assez disparate. Comment prenez-vous tout cela en compte ?

➤ Il faut savoir que l'UNSS a beaucoup été attaquée sur les licences fictives. Au final, cela ne rend pas service à ceux qui procèdent de la sorte. On a réduit le nombre d'établissements présentant 100% de licenciés. J'ai décidé d'appeler systématiquement ces établissements au téléphone pour savoir ce qui se passait.

Après, dès qu'un élève participe à un événement, par exemple un cross, il faut le licencier.

Le reste, c'est de la responsabilité des enseignants.

Sur les journées « portes ouvertes », si les élèves ne sont pas encore inscrits et qu'ils participent à des activités, en cas d'accident, leur assurance fonctionne, ils sont en milieu scolaire. N'hésitez donc pas à envisager ce type d'événements !

Pour conclure, je vous engage, et notamment les jeunes, à pourvoir les postes vacants à l'UNSS. On a besoin de vous, de votre diversité et de votre richesse !

« Sur les journées "portes ouvertes", si les élèves ne sont pas encore inscrits et qu'ils participent à des activités, en cas d'accident, leur assurance fonctionne, ils sont en milieu scolaire. N'hésitez donc pas à envisager ce type d'événements ! »

Propos recueillis par
Raffi Nakas,
TZR Grand Lyon (69)
et
Stéphane Sapin,
Collège P. Sépard, Drancy (93)

Pour aller plus loin : <http://federation-unss.org/>